

PIQÛRES en milieu festif

Que faire si je pense être concerné.e ?

Je pense avoir reçu une piqûre

- Je ne reste pas seul
- J'avertis mes ami(e)s, les services de sécurité ou de secours
- Je me fais accompagner au poste de secours : j'y serai pris en charge pour un examen clinique, des conseils, un bilan ou une prescription
- Je me rapproche de la gendarmerie présente sur site pour porter plainte avec mon certificat médical (au poste prévention situé à l'entrée du festival)

Je remarque le changement de comportement d'un proche

- Je préviens mes ami(e)s
- J'alerte les services de sécurité ou de secours
- Je prends soin de mon ami(e) jusqu'à l'arrivée des secours ou je l'accompagne au poste de secours
- Je me tiens à disposition de mon ami(e) et des secours